

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 28 juin 2021

France Relance : Prolongation des appels à projets industriels jusqu'au 7 septembre 2021

Avec le plan France Relance, l'Etat s'engage pour l'industrie, avec un total de 35 milliards d'euros sur la période 2020-2022 autour de 4 axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

Les acomptes de juin 2021 sont la première occasion pour plus de 13 000 entreprises iséroises de constater la baisse pérenne des impôts de production portée par France Relance, à hauteur de 242 millions d'euros par an en Isère, pour renforcer la compétitivité et l'attractivité du territoire.

Des dispositifs de soutien ont également été lancés dès l'été 2020, notamment des appels à projets nationaux visant à soutenir les investissements stratégiques de secteurs clés :

- Les fonds de soutien aux investissements et d'accompagnement visant à accélérer la diversification, la modernisation et la transformation écologique des filières aéronautique et automobile. A l'heure actuelle, huit projets lauréats en Isère bénéficient d'un soutien de l'État de près de 5 millions d'euros.
- Le fonds de soutien aux investissements du secteur nucléaire. Il comprend notamment l'appel à projets de soutien à la modernisation industrielle des entreprises de la filière et à l'innovation visant à développer les solutions d'« usines du futur » ainsi que l'appel à projets de renforcement des compétences de la filière nucléaire. Corys, à Grenoble, est le premier lauréat isérois parmi les vingt lauréats nationaux annoncés à ce jour.

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- L'appel à projet (Re)localisation, visant à soutenir l'investissement dans cinq secteurs critiques : santé, agroalimentaire, électronique, intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, matières premières, etc.) et applications industrielles de la 5G. Parmi les candidatures déposées jusqu'en janvier 2021, vingt-sept lauréats isérois ont déjà été retenus.

Face au succès rencontré, avec plus de 600 nouveaux candidats nationaux en mai 2021, ces appels à projets, initialement prévus jusqu'au 1er juin, sont prolongés jusqu'au 7 septembre 2021, à l'exception des seuls projets de solutions d'« usine du futur » du secteur nucléaire.

Les entreprises peuvent d'ores et déjà soumettre leur candidature pour cette dernière relève des appels à projets, sur la plateforme dédiée de Bpifrance, jusqu'au 7 septembre 2021 à midi. Les modalités de candidature et le cahier des charges sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Plan-de-relance-pour-l-industrie-50441>

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01